



Là où je vis, j'agis !

Réunion du mardi 3 octobre 2017

Compte-rendu

Le nouvel espace social et culturel « l'Atelier de Lapanouse » a accueilli la cinquième réunion du conseil de quartier.

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée à la démocratie participative et au commerce,
Zohra Bentaïba, conseillère municipale déléguée au quartier de Lapanouse Saint Martin Val de Caussels
Gisèle Dedieu, maire adjoint déléguée aux ressources humaines

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Etaient Présents :

Jérôme AMIARD
Myriam ATCHER
Marie-Pascale BADUEL
Sophie BALMISSE-CABROL
Gilbert BASSI
Mathieu BAUGARD
Nawel BENSETTI VIGUIE
Michèle BOUNHIOL
Pascale BRULET
Véronique CLEON
Jean-Marie DAUDET
Isabelle DELESNE
Mohamed EL IDRISSI
Marie-Louise GONZALES
Samantha JOURDAIN
Khadija OSMAN
Blandine PHILIPPE
Jeanne RONDAO
Françoise SABATIER
Ingeborg SCHÄFER
Muriel SEMAT
Brigitte SOUBIELLE
Leïla TURPIN
Yannick VALETTE-IZARN
Jean-Louis VERGNE
Odile VERGNE
Franck VILLEPONToux
Ghislaine VILLEPONToux

Etaient excusés :

Catherine BIAU, élue de l'opposition
Fatima AKKACHA
Peggy AMALBERT
Anne-Marie ANSELMO
Lucille BASSO
Malika BENNAFLA
Hélène BERAIL
François BERGON
Arnaud BLAUNAY
Odile BONNEAU
Karima BOUDJAOU
Miloud BOUDJAOU
Céline DAS NIEVES
Marine DJAFARRE
Jérôme DURAND-FREICHE
Nathalie FREDE
Françoise FOJTICK
Nassera HAMD
Caroline JEAN-BAPTISTE
Yvette LACOURT
Rémi LAVAGNE
Marie LOURENÇO
Christel MAESTRIPIERI
Christian MORONI
Laurent NUNES
Mina OUAABI
Julien PERRIN
Jennifer RENAUDIN
Amel SAHIL
Romain VESSELLA
Hervey-Hilaire ZILI METO'O

Animée par Zohra Bentaïba, conseillère municipale déléguée au quartier de Lapanouse - Saint Martin - Val de Caussels et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée à la démocratie participative et au commerce, cette réunion de travail était l'occasion de réunir pour la cinquième fois les conseillers du quartier.

L'actualité des 12 conseils de quartier

En introduction, Laurence Pujol souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers et rappelle l'esprit et les principes de fonctionnement des conseils de quartier.

Laurence Pujol revient sur l'organisation des deux rendez-vous thématiques proposés les 13 mai et 24 juin derniers à l'ensemble des conseillers de quartier albigeois, respectivement sur les thèmes « attractivité / promotion territoriale » et « espaces naturels et agriculture urbaine ». Ces rendez-vous qui ont remporté un vif succès (environ 200 participants) ont ainsi permis d'évoquer des sujets transversaux aux différents quartiers intéressant les Albigeois.

Elle évoque également la nécessité pour les conseillers de communiquer au service Vie des Quartiers, Citoyenneté, Jeunesse, leur adresse électronique dans le cadre de la modernisation des démarches de démocratie participative. En effet, l'équipe municipale souhaite pouvoir partager en temps réel des informations sur la vie municipale et l'actualité des 12 quartiers avec les conseillers (informations travaux, animations, ...).

Laurence Pujol présente le nouveau centre social l'Atelier et indique que les réunions de conseils de quartier se dérouleront désormais dans ce nouvel espace dédiée aux Albigeois et à leur famille.

Zohra Bentaïba rappelle qu'il est possible de s'inscrire à tout moment au conseil de quartier et qu'elle tient ses permanences de proximité :

le 1^{er} mercredi du mois de 14h à 15h à l'Atelier (7 square Amiral Abrial)
et
le 3^{ème} mercredi du mois de 14h à 15h à la Maison de la Petite Enfance et de la Famille (7 avenue Edouard Herriot)

Laurence Pujol présente ensuite l'organisation de tontes différenciées des espaces verts de la ville en réponse aux questions exprimées durant l'été par plusieurs habitants :

Elle explique que sur certains espaces publics, dont la plaine de la Mouline ou la base de loisirs de Pratgraussals, les prairies ne sont que partiellement fauchées... cette pratique est un choix de gestion. Le fauchage tardif est une technique qui permet de préserver la richesse spécifique du milieu et d'accroître sa biodiversité. La période de fauche, retardée à la fin de l'été permet la pleine expression des potentialités du milieu, que ce soit la faune ou la flore. La fauche tardive qui est intéressante du point de vue paysager, offre une ambiance agréable, colorée et vivante en plus de favoriser une multitude d'insectes, d'oiseaux et de micromammifères associés à cette flore. En effet, en laissant la nature se développer à son grès, les herbes et les fleurs sauvages pousser plus

librement, de nombreux insectes devenus rares, comme les papillons ou les abeilles, font leur retour ce qui attire naturellement les prédateurs que sont les oiseaux. Ces derniers trouvent de plus dans ces zones sauvages un refuge idéal. La chaîne alimentaire est ainsi restaurée et la nature reprend ses droits.

Elle rappelle également que la gestion différenciée consiste à soigner et entretenir de manière plus ou moins régulière les espaces verts, en fonction de l'utilisation qui en est faite. Les endroits très fréquentés par le public, comme les parcs et jardins, bénéficient d'une attention toute particulière pour le plaisir et le confort de tous tandis que les espaces plus « sauvages » ou plus retirés, comme l'échappée verte sont volontairement moins entretenus (sans négliger la sécurité et le confort des promeneurs), la priorité étant ici accordée à la flore et, par voie de conséquence, à la faune.

Laurence Pujol souhaite évoquer également suite aux préoccupations exprimées durant l'été, la présence du moustique tigre sur le territoire albigeois.

Elle explique qu'en Occitanie, une surveillance du moustique tigre est mise en place chaque année par l'Agence régionale de Santé du 1er mai au 30 novembre conformément au plan d'anti-dissémination de la dengue et du chikungunya.

Elle informe les conseillers qu'Albi est sous surveillance et que ce dispositif repose sur :

- La surveillance des populations de moustiques (surveillance entomologique),
- La surveillance des cas humains (surveillance épidémiologique) basée sur un système de signalement accéléré à l'Agence régionale de santé (ARS) des cas suspects de dengue, de chikungunya et de Zika.

Le moustique se développe en quatre étapes : œuf, larve, nymphe et adulte. Les larves de moustiques ont besoin d'eau stagnante pour se développer. De plus, tous les moustiques n'occupent pas la même niche écologique. Le moustique « tigre » est fortement affilié à l'homme et il vit au plus près de chez nous car il se déplace peu.

Le moustique qui vous pique est né chez vous et qu'il se développe dans de petites quantités d'eau : des soucoupes de pots de fleurs, des vases et tout récipient contenant de l'eau.

Laurence Pujol rappelle donc que pour éliminer les larves de moustiques il faut :

- Supprimer les endroits où l'eau peut stagner (petits détritiques, pneus usagés, encombrants ou déchets verts)
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement gouttières, regards, caniveaux et drainages.
- Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu : bidons d'eau, citernes, bassins, ...
- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.

Elle informe les conseillers que des campagnes annuelles de démoustication sont effectuées annuellement sur le domaine public par une entreprise mandatée par la C2A pour assurer un traitement anti-larvaire sur les avaloirs et les égouts.

Si recrudescence locale, ne pas hésiter à se rapprocher du service hygiène de la C2A (<http://www.grand-albigeois.fr/236-hygiene-et-sante-publique.htm>; 05 63 76 05 97).

Elle explique également que La C2A n'ayant plus la possibilité de pulvériser sur les végétations afin d'éliminer le moustique adulte, le département et la préfecture, habilités à le faire, peuvent intervenir si des signalements sont recensés. Aussi, elle invite les conseillers à signaler leur présence sur www.signalement-moustique.fr

Dans un autre registre, Laurence Pujol annonce que la Ville a lancé un nouveau service du WIFI gratuit à destination des Albigeois et des visiteurs sur 3 zones : le jardin national, la place Sainte-Cécile et le Stadium. Il fonctionne tous les jours de 7h à 23h grâce aux deux bornes relais installées sur ces sites.

Elle évoque enfin le calendrier prévisionnel des démarches de démocratie participative en 2018 et spécifie que plusieurs rendez-vous ponctueront l'année :

- la 6ème série de conseils de quartier au printemps
- 5 réunions publiques par grands secteurs à l'automne
- possibilité d'un rendez-vous thématique complémentaire pour les conseillers de quartier (à définir).

Actualité du quartier Lapanouse Saint-Martin Val de Caussels

Concernant l'actualité du quartier, Zohra Bentaïba fait le point sur les travaux de voirie du quartier réalisés ou en cours de réalisation :

- Avenue Colonel-Teyssier (entre le boulevard Valmy et l'avenue Charles Bellet) : travaux de réfection du revêtement de la chaussée qui se sont déroulés du 10 au 21 juillet pour un montant de 298 000 euros.
- Rue Suzanne Lenglen : réfection du revêtement des trottoirs réalisée au mois de mars pour un montant de 42 000 euros.
- Impasse de Jarlard : travaux de réfection du revêtement de la chaussée en induit superficiel.
-

En réponse aux questions évoquées lors de la précédente réunion du conseil de quartier, Laurence Pujol indique que le Square Abrial a fait l'objet d'une réfection ponctuelle du revêtement. Elle précise que cette intervention a été réalisée dans l'attente de la réalisation d'un projet de requalification d'ensemble du cœur de quartier.

Laurence Pujol informe enfin que la réfection de la petite passerelle pour les déplacements doux a été réalisée et relie la rue Léo Lagrange à la piste cyclable rejoignant la route de Fréjairolles.

Elle présente les différents groupes de travail thématiques dans lesquels les conseillers ont pu s'inscrire.

Un travail de réflexion par groupe projet et/ou thématique

Deux groupes de travail sont constitués :

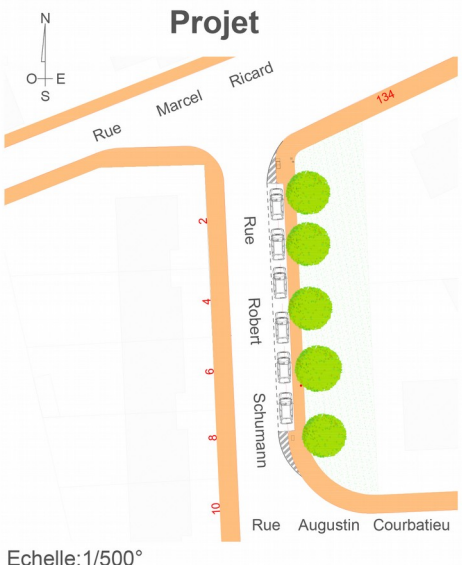
- Déplacements et aménagements de proximité
- Dynamisation sociale et vivre ensemble

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Marie-Louise Gonzalez pour le groupe « Déplacements de proximité » et Sophie Balmisse-Cabrol pour le groupe « dynamisation sociale et animation de proximité ».

L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette cinquième réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.

Déplacements et aménagements de proximité

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
- Avancement sur le projet de stationnement avenue Schumann  Echelle: 1/500°	Le directeur du pôle Vie des Quartiers – Citoyenneté – Jeunesse de la ville d'Albi rappelle le constat selon lequel le stationnement se fait sur le trottoir, dans ce secteur contraignant les conditions de déplacement des piétons. Les conseillers souhaitant apporter des améliorations, la ville d'Albi propose un schéma d'aménagement de principe permettant de répondre aux attentes exprimées. Ce schéma propose de déplacer le cheminement piéton vers l'espace vert permettant ainsi de libérer une emprise dans le trottoir existant qui après réaménagement permettra de créer de nouvelles places de stationnement. Les conseillers accueillent cette proposition favorablement et demandent à ce qu'un chaucidou soit intégré afin de faire de ce secteur une voie partagée. Il est indiqué aux conseillers que cet aménagement sera soumis à l'arbitrage du budget primitif de 2018.
- Retours et échanges sur les constats du diagnostic en marchant	Le directeur du pôle Vie des Quartiers – Citoyenneté – Jeunesse porte à la connaissance des conseillers les constats réalisés suite au diagnostic en marchant du 24 avril dernier. Il ressort entre autres de cette expérience que les venelles du quartier ne sont pas assez signalisées entraînant ainsi des confusions et manque de visibilité pour les riverains du quartier.

Sujets / propositions

Synthèse des réflexions du conseil de quartier



L'arrière des immeubles du 5/6 square Amiral Abrial

Au cours de ces échanges, les conseillers émettent des suggestions et des observations destinées à améliorer le cadre de vie.

Les conseillers évoquent tout d'abord la nécessité de signaler l'école E.Herriot au niveau des venelles situées rue Jean Rieux et rue de Jarlard.

Ils signalent aussi que les sols de ces venelles nécessitent une réfection et ont également besoin d'un entretien plus régulier.

Il est rappelé que le parti pris est de traiter en priorité les itinéraires principaux les plus utilisés par les habitants.

Ils proposent ensuite de remettre au minimum un « Toutounet » et d'envisager de créer une canisette pour renforcer la propreté du quartier. A ce stade de la réflexion, l'organisation d'une journée citoyenne est évoquée. Associant les conseillers de quartier et citoyens, les centres de loisirs et le centre social, elle permettrait de redécouvrir et mettre en valeur le quartier et de sensibiliser les riverains pour limiter notamment les débordements de végétations privées sur les venelles pouvant gêner le passage.

Enfin, il est également préconisé par les conseillers de revoir le dispositif de contrôle d'accès en entrée de la liaison piétonne reliant le square Amiral Abrial à la maison de quartier car les usagers de l'Atelier indiquent qu'il n'est pas approprié dans le sens où il ne permet ni le passage de poussettes ni les fauteuils PMR. L'idéal serait de le déplacer après l'entrée de l'Atelier et de le remplacer un équipement plus adapté.

Le diagnostic en marchant révèle aussi la nécessité de réaménager l'arrière du 5-6 square Amiral Abrial. Aussi, la question est posée aux conseillers de la fonctionnalité qu'ils souhaiteraient y donner.

Les conseillers excluent la possibilité de le rapprocher du centre social estimant qu'il y a déjà suffisamment de terrain dédié mais proposent d'en faire une zone de rencontre avec notamment des tables de pique – nique pour les familles du quartier.

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
 <i>Le square Amiral Abrial</i>	Le directeur du pôle Vie des Quartiers – Citoyenneté – Jeunesse indique que la réflexion à porter sur cet espace public ne peut être déconnectée de celle portant sur l'ensemble du coeur de quartier (place de la Marne et square Abrial), afin de dresser des perspectives d'aménagements cohérentes qui répondent aux constats partagés : - redonner une configuration plus urbaine que routière au secteur square Amiral Abrial – place de la Marne dans l'esprit d'une place de village propice aux rencontres et échanges quotidiens et reliant plus directement l'Atelier et la maison de quartier. - réorganiser les espaces et leur fonctionnalité notamment ceux faisant office de parking. Dans cette optique, si le devant des immeubles est réaménagé en espace de vie collective, le stationnement pourrait être réorganisé à l'arrière. Les conseillers, forts de ces constat et orientations partagées, conviennent de limiter les interventions à court terme sur les espaces à l'arrière du 5/6 square Amiral Abrial. Ils demandent que l'espace soit remis au propre (tonte, taille, enlèvement des encombrants et mobilier dégradés, remplacement des tables de pique-nique utilisées par les familles à côté de la salle Vincent Garcia.)
<i>- Autre demande exprimée par les conseillers</i>	Certains conseillers souhaitent que la ville étudie l'amélioration des capacités de stationnement sur l'avenue Maréchal Lyautey.

Dynamisation sociale et vivre ensemble

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<i>Bilan des animations estivales</i>  <i>Repas partagé des jeunes « circassiens »-été 2017</i>	La directrice du centre social l'Atelier évoque avec les conseillers le bilan des animations estivales. Concernant les villages sport vacances, la période a été raccourcie cette année en raison de vacances scolaires très tardives. Néanmoins, ce dispositif a rencontré un grand succès avec 1225 inscrits dont 400 participants pour le seul quartier de Lapanouse. Ces ateliers, animés par des éducateurs et en partenariat avec le service des sports de la ville d'Albi, proposent des activités dans chaque quartier. En plus des activités de pleine journée, ont eu lieu deux nocturnes sur Rayssac et Lapanouse et une sur Cantepau. Les activités proposées cette année à Lapanouse étaient diverses pour s'adapter à tous les goûts: cirque, basket, escalade, skate... Un bilan des animations jeunesse à la maison de quartier est ensuite présenté aux conseillers. Ils sont informés des grandes sorties proposées aux jeunes cet été : Championnat de France d'athlétisme, Walibi, Kayak, Cap découverte, voile et paddle à Gruissan, équitation, Aqualand, canyoning. Ces activités ont réuni 214 jeunes âgés entre 10 et 15 ans pour un budget d'environ 10 500 euros. Les conseillers sont également informés d'un nouveau dispositif mis en place par la ville en 2017 pour permettre aux jeunes entre 16 et 18 ans d'avoir une première expérience professionnelle : le dispositif « Jeunes citoyens » 7 jeunes de Cantepau, 3 jeunes de Lapanouse et 1 jeune de Rayssac ont pu notamment en bénéficier.

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
 <i>Accueil et activités pour la jeunesse</i>	Pendant 3 jours ils ont effectué, pour le compte de la collectivité, des missions de 5h rémunérée 30 euros/mission. Cela permet aux jeunes Albigeois de s'impliquer dans la vie collective de la cité. La directrice du Centre Social aborde enfin les nouveaux locaux de l'Atelier et indiquent que l'aménagement a eu lieu en juin dernier. Elle informe les conseillers du bilan estival du centre social : 8 sorties familles de proximité ainsi qu'une sortie en Aveyron à destination des personnes isolées. Elle rappelle également que l'Atelier a organisé uen journée dédiée aux familles et que 4 concerts au jardin partagé ont également eu lieu. Ces événements ont réuni environ 400 personnes et contribuent à donner une image positive de Lapanouse pour inciter les Albigeois ne vivant pas dans le quartier à y venir. Les résultats sont intéressants puisqu'un tiers des personnes présente cette année n'étaient pas des habitants de Lapanouse. De plus, beaucoup de nouvelles familles (30% des familles présentes) sont venus à ces rendez-vous. La directrice du centre social indique aussi que l'événement Festi'Familles a un bilan très positif puisqu'il a rassemblé environ 700 personnes. Elle termine enfin en indiquant que fin juillet s'est tenue la journée inter-centres sociaux sur la base de loisirs de Cantepau. Cette journée a rassemblé les trois centres sociaux d'Albi et a permis de proposer une activité en rapport avec la création artistique et s'est terminée par un repas partagé. Il est indiqué aux conseillers que cette journée se tiendra l'an prochain à Mazamet pour favoriser les échanges d'expériences entre les structures du département.

Sujets / propositions	Synthèse des réflexions du conseil de quartier
Contrat de Ville : point sur les actions 2017 engagées dans le quartier et perspectives 2018  Animation de l'association Cavaluna avec le clown Candélita	Le chef de projet du contrat de ville revient sur les actions entreprises en 2017 au titre de la politique de la ville dans le quartier : Il évoque en premier lieu le projet KAPS (Kolocation A projet Solidaires) porté par l'AFEV : ce projet soutenu par l'État et les collectivités locales, permet à des jeunes étudiants de vivre en colocation dans un quartier prioritaire de la politique de la ville et de s'engager sur des actions de solidarité ou concourant au bien vivre-ensemble avec les habitants. A Lapanouse, ce projet expérimental réunit pour la première fois 7 étudiantes dans 2 appartements mis à disposition par le bailleur. Ce dispositif est coordonné par un service civique recruté par l'association Afev. Il rappelle aux conseillers du travail de l'AFEV : cette structure présente sur le territoire albigeois accompagne des jeunes rencontrant certaines difficultés, tout au long de leur scolarité notamment dans les trois quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ces accompagnements aux devoirs sont assurés par 48 étudiants et Kapseurs sur le quartier. Il est rappelé que les 3/4 des actions inscrites au contrat de ville dans le quartier sont portés par le centre social, notamment à travers l'accompagnement scolaire, les sorties familles. Un focus est fait sur l'animation portée par l'association Cavaluna qui depuis deux ans, s'implique dans le quartier pour développer des animations de rues originales visant à favoriser les rencontres et mises en relation entre les habitants, les structures et associations du quartier. Des actions sont également portées par les bénévoles de la Maison des habitants et des associations dans le but de favoriser l'alphabétisation des publics fragilisés. Il est également souligné l'action de Réseau Ados dans le domaine de l'accompagnement à la scolarité.

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
	Le Chef du projet du contrat de ville évoque enfin le conseil citoyen, rappelant que chaque conseiller citoyen est membre de droit du conseil de quartier. Il explique que cette première année a été très théorique puisqu'elle était surtout consacrée à de la formation. Il indique que le but de ces instances de participation citoyenne est de relayer l'information entre habitants et partenaires et de mener une réflexion sur les améliorations à apporter dans le quartier dans les domaines du cadre et de la qualité de vie. Il explique aussi que des outils logistiques doivent être créés : charte de fonctionnement (objectif, valeurs, logo) afin de structurer le travail des conseillers citoyens. A ce titre, les conseils citoyens pourraient ainsi contribuer à enrichir l'offre des équipements présents, à faire avancer les réflexions sur les pistes de réhabilitation de St Martin, du cœur de quartier de Lapanouse... Il souligne la bonne dynamique engagée sur le quartier : le conseil citoyen s'organise et portent des propositions concrètes. Parmi les orientations du contrat de ville, le Chef de projet rappelle les priorités : - réduire les déséquilibres entre les axes d'intervention du contrat de ville : développement économique – insertion, cohésion sociale, renouvellement urbain et cadre de vie, - soutenir le conseil citoyen, - encourager la co-construction de projet et la participation citoyenne, - « aller vers... » les habitants.

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<i>Idées, propositions émises par les conseillers :</i>	Les conseillers émettent des propositions complémentaires pour le quartier. Ils souhaiteraient notamment que soit étudiée la possibilité d'accueillir un marché solidaire avec vente de fripes... Cette idée peut être examinée avec néanmoins une réserve, celle d'éviter les formes de concurrence en considérant la proximité du marché place Pelloutier. Des équilibres doivent être préservés à l'échelle de la ville.

Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi

www.mairie-albi.fr

Renseignements :

Direction vie des quartiers – Citoyenneté - Jeunesse

Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville -81023 Albi cedex 9 - Tél : 05 63 49 11 23

conseilsdequartier@mairie-albi.fr